

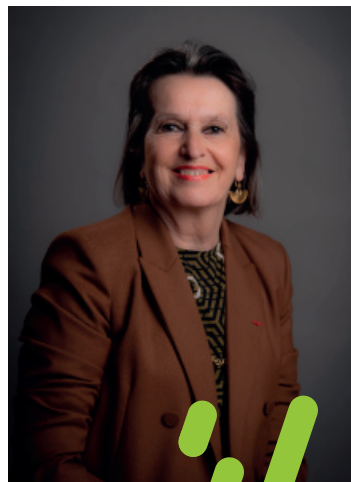
Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon

**Un territoire
dans l'air du temps**



FAIRE CAUSE COMMUNE AU BENEFICE DE NOTRE TERRITOIRE FORETS, SEINE ET SUZON

Après quasiment 12 ans de travail en commun depuis la fusion des 2 EPCI (Pays de Saint Seine + Forêts, Lavières et Suzon) la nouvelle communauté de communes Forêts, Seine et Suzon s'est pleinement épanouie sur ce territoire élargi, avec l'engagement des élus, cette aventure collective réussie, avec la réalisation de projets structurants au bénéfice de l'ensemble de la population.



Nous avons su unir nos différences pour construire un avenir commun...

Cette volonté de « faire ensemble » s'est concrétisée par des créations de services publics, des structures répondant aux attentes des citoyens dans un contexte politique et sociétal agité et en pleine mutation.

Notre intercommunalité a été l'échelon le plus pertinent pour répartir au sein de notre bassin de vie, les activités nécessaires au développement du territoire.

Nous avons montré que l'intercommunalité, malgré parfois les tempêtes ou les incompréhensions, a su porter une ambition commune durant 14 années avec cœur et détermination.

Une aventure collective réussie !

2026 sera notamment l'année de consultations électorales, municipales et communautaires. Ces élections se dérouleront dans un contexte qui sera marqué par baisse des ressources et augmentation des dépenses...

2026 sera à construire dans la solidarité et le soutien que nous saurons apporter à l'ensemble de la population de Forêts, Seine et Suzon.

Belle année 2026 à toutes et tous !

Catherine Louis,

*Présidente de la Communauté de Communes
Forêts, Seine et Suzon
Vice-Présidente
du Conseil départemental de la Côte d'OR*

Les Libellules du Suzon

Une micro-crèche qui prend son envol...

Ouverte en mars 2025, la micro-crèche « Les Libellules du Suzon » s'est rapidement imposée comme un lieu d'accueil chaleureux et rassurant pour les familles issues de tout le territoire de la Communauté de Communes Forêts Seine et Suzon. Conçue comme un cocon bienveillant, la structure offre aux tout-petits un environnement propice à l'éveil, à la découverte et au respect du rythme de chacun.

En quelques mois, la micro-crèche a déjà enregistré 19 inscriptions, en mêlant accueils réguliers et occasionnels afin de permettre à un maximum de familles de bénéficier d'un mode de garde adapté à leurs besoins. Cette montée en puissance s'appuie sur une équipe engagée qui place l'enfant et la relation avec les parents au cœur de son action.

De nouveaux projets de partenariat sont en préparation sur le territoire, pour renforcer notre présence locale et ouvrir davantage la structure à la vie de la communauté.

« Les Libellules du Suzon » ↓ poursuivent leur envol, au service des familles et du territoire.





Une nouvelle caserne au coeur de la ZAE de Cestres

Le Samedi 27 septembre 2025, une nouvelle page s'est écrite pour les Pompiers avec l'ouverture du Centre Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Saint-Seine-l'Abbaye.

Créé pour renforcer la couverture opérationnelle sur le secteur de l'ex-canton de Saint-Seine-l'Abbaye, ce site ultra-moderne accueille désormais les sapeurs-pompiers volontaires du territoire et s'annonce comme une réponse adaptée sur ce secteur vaste.

Au cœur de la ZAE de Cestres, à Saint-Martin-du-Mont, ce tout nouveau centre d'incendie et de secours illustre l'ambition du Sdis 21, du Conseil départemental de la Côte d'Or et de la Communauté de Communes Forêts

Seine et Suzon, d'offrir à la population une sécurité renforcée grâce à un maillage territorial optimisé et des infrastructures modernes.

Avec cette nouvelle caserne, les Pompiers écrivent un nouveau chapitre de leur engagement au bénéfice de la population, dans un environnement pensé pour l'excellence opérationnelle.



Médiathèque à Saint-Seine-l'Abbaye **Chiffres clés en 2025**

au 30 novembre 2025

454
INSCRITS

dont 79 nouveaux
inscrits en 2025

23

ABONNEMENTS

Revues / Magazines

13 415
PRÊTS

2 774 romans adultes

1 309 BD adultes

752 romans jeunes

2 995 albums jeunes

2 073 BD jeunes

948 documentaires jeunes

132.5
HEURES

d'ouverture au public

27
ACCUEILS
EPN*

7
EPN
MOBILE

25
ANIMATIONS

6 Clubs de lecture

3 Petite Bibliothèque

10 Maison de retraite

1 ateliers numériques

Exposition, Biblio en Folie,
animation pour Halloween,
tablette géante, semaine
sans écran

* Espace Public Numérique



Travaux en cours

La micro-crèche intercommunale à Darois

Le chantier va bientôt démarrer !

La Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon va prochainement lancer les travaux de la future micro-crèche située sur la commune de Darois, un projet attendu depuis plusieurs mois par les familles et les élus. Située à côté de la future Maison de Santé, permettant d'envisager une construction concomitante dans un souci de rationalisation des coûts et de l'argent public, le chantier marquera une étape importante dans la politique d'accueil de la petite enfance menée par la collectivité. Pensée pour accueillir 12 enfants âgés de moins de 3 ans, la structure offrira un cadre adapté, moderne et sécurisé. C'est un projet essentiel pour accompagner les jeunes parents et répondre à une demande croissante sur notre territoire. Elle contribuera également à soutenir l'attractivité de la Communauté de Communes, en facilitant l'installation de jeunes ménages.

La France Services devient

France Services

Côte d'Or

*Une réponse adaptée à votre situation
en un lieu unique*

Implantée depuis 2021 au cœur de la commune de Saint-Seine-L'Abbaye, la France Services accueille et accompagne les administrés dans leurs démarches administratives, avec ou sans rendez-vous.

Deux agents intercommunaux assurent l'accueil physique et téléphonique au sein d'un espace qui regroupe de nombreux services.

Pour rappel les démarches France Services c'est :

- L'accès aux 12 partenaires nationaux : allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Renov', la Poste, URSAAF, MSA et point justice
- La Poste intercommunale pour vos opérations et colis
- L'offre de l'office de tourisme intercommunal
- La possibilité de faire vos titres d'identité (carte d'identité et passeport)

Le 11 décembre 2025, le Président du Département, François Sauvadet, le Préfet de Région, Paul Mourier et la Présidente de la Communauté de Communes, Catherine Louis, ont dévoilé la plaque de la nouvelle France Services Côte d'Or.

Ce label symbolise localement le renforcement de la présence du Département et permet des offres de services supplémentaires au sein de la structure France Services.

Le Président François Sauvadet est attaché à l'appellation rappelant « l'intérêt de ce conventionnement : avoir du financement pour l'équipement, avoir accès à un réseau de formateurs, mais aussi bénéficier de travailleurs sociaux qui peuvent se déplacer dans les structures de proximité ».



Crédits photos Vincent Arbelet

Fabien Cordier

Vice -Président en charge de l'environnement, Maire de Saint-Seine- l'Abbaye

sur la clarification des nouvelles règles de transfert des compétences « eau »
et « assainissement » aux communautés de communes après la loi du 11 avril 2025

Monsieur le Vice-Président,
vous avez été au cours de
ces trois dernières années
très mobilisé sur le sujet de
l'eau et l'assainissement, le
gouvernement après avoir
imposé le transfert aux
Communautés de Com-
munes a fait volteface. Quel
est votre état d'esprit ?

Fabien Cordier : Je ressens
beaucoup de frustration
au regard de l'investissement porté par
notre collectivité sur ce sujet épineux
qu'est la ressource en eau. Entre raré-
faction de la ressource, entretien des ré-
seaux, enjeu du prix de l'eau, les élus de
notre territoire se sont posés beaucoup
de questions. J'ai parcouru le territoire
afin d'expliquer l'obligation de transférer
et du jour au lendemain cette loi fut abro-
gée par le gouvernement.

**Pouvez vous expliquer à nos lecteurs ce
que cela induit pour les communes de
notre territoire et leur état d'esprit ?**

Fabien Cordier : le transfert des compé-
tences « eau et assainissement » n'a pas
fait l'unanimité au sein de notre collecti-
vité. Entre ceux qui avaient transféré les
deux compétences au syndicat compé-
tent et ceux qui ont renoncé, ces déci-
sions sont difficiles à comprendre pour
certains. En effet, les Maires ont exprimé
leur mécontentement sur ce revirement
et cela est bien normal.

Il y a quelques mois, c'était encore une
obligation. Les communes auraient dû
transférer les compétences « eau et as-



sainissement » aux commu-
nautés de communes au 1er
janvier 2026, avant le coup de
théâtre : le 1er avril 2025, le
Sénat vote, dans des termes
identiques à ceux du texte
passé à l'Assemblée nationale
quelques semaines plus tôt,
la proposition de loi qui met
fin au transfert obligatoire de
ces compétences. Neuf mois
avant l'échéance, alors que
nous étions en pleine étude de transfert.

**Finalement cette décision n'est-ce pas
comme on le dit, reculer pour mieux sau-
ter ?**

Fabien Cordier : J'ai travaillé sur ce dossier
depuis 2021. « Cette perspective nous a
permis d'envisager une gestion plus glo-
bale d'une ressource menacée, et c'est
une solution pour l'avenir qui devra être
portée collectivement. Ce projet de
transfert obligatoire avait la volonté de
s'inscrire dans une politique plus large
de protection de l'environnement et du
grand cycle de l'eau. »

C'est la raison pour laquelle j'insiste sur ce
point, si le transfert de ces compétences
à la Communauté de Communes n'est
certes plus obligatoire, il est toujours pos-
sible et peut l'être pour l'une des deux
compétences seulement afin d'assurer
une transition en douceur.

Il me paraît indispensable de préparer
l'avenir, ce sujet j'en ai la conviction, sera
dans un futur proche, de nouveau au
cœur de nos débats et sans alternative
possible.

Le repowering du parc éolien du Pays de Saint-Seine : un vent de renouveau et d'avenir

Au coeur du Pays de Saint-Seine, les vents portent aujourd'hui une nouvelle promesse : celle d'un avenir plus durable, plus responsable et résolument tourné vers l'innovation. Le repowering du parc éolien du Pays de Saint-Seine marque une étape majeure dans l'histoire énergétique du territoire.

Tout premier parc éolien de Côte-d'Or lors de sa mise en service en 2009, le parc éolien du Pays de Saint-Seine s'est imposé au fil des années comme un symbole fort de la transition énergétique en territoire rural. Installé sur les communes de Bligny-le-Sec, Saint-Martin-du-Mont, Turcey et Villotte-Saint-Seine, il compte aujourd'hui 25 éoliennes de 2 MW chacune et contribue, depuis plus de quinze ans, à la production d'une électricité 100 % renouvelable, au service des habitants et de la planète.

En remplaçant les anciennes machines par des éoliennes de nouvelle génération, plus performantes et mieux intégrées à leur environnement, la communauté de communes affirme sa volonté d'agir concrètement pour la transition énergétique et l'autonomie locale.

Ce projet ne se limite pas à une modernisation technique : il symbolise une vision. Celle d'un territoire rural ambitieux, capable d'allier développement durable, attractivité économique et respect du patrimoine naturel.

Les premières études techniques et environnementales ont déjà été menées, permettant d'évaluer finement les contraintes locales et d'inscrire le projet dans une démarche respectueuse du territoire. Des temps d'échanges réguliers ont eu lieu avec les communes concernées, ainsi que des permanences publiques destinées à informer les habitants

et à recueillir leurs attentes. Au printemps 2026, une nouvelle série de réunions et de rencontres sera organisée afin de présenter l'avancée du projet et de poursuivre le dialogue dans un esprit de transparence et de co-construction.

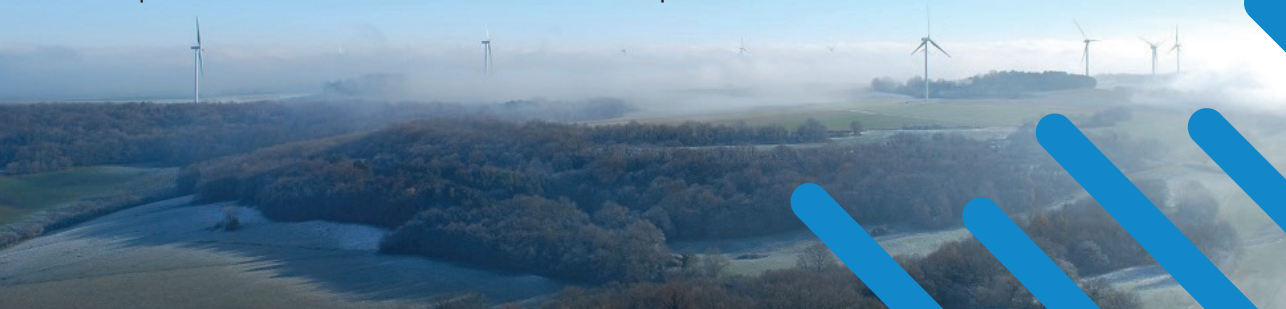
Chaque année, le parc accueille par ailleurs les élèves des écoles et collèges du territoire lors de la journée Génération Transition, un moment fort de découverte et de sensibilisation aux enjeux des énergies renouvelables.

Grâce à l'engagement constant des élus, des habitants et des partenaires du projet, le Pays de Saint-Seine devient un véritable modèle de réussite énergétique.

Cette dynamique trouve un écho tout particulier dans la reconnaissance de Madame Catherine LOUIS, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Seine, lauréate des Trophées des élus de l'électricité renouvelable – édition 2025.

Cette distinction honore non seulement une femme de conviction, mais aussi toute une équipe et un territoire qui, depuis des années, font souffler un vent d'espérance et d'innovation sur la Bourgogne.

Un vent de renouveau souffle, et il porte le nom d'engagement, de vision et d'avenir. Le repowering permettra de prolonger la contribution du parc à la production locale d'énergie propre pour les vingt prochaines années.





Fiche parc éolien

Projet de parc éolien Renouvellement Pays de Saint Seine

Communes de St-Martin-du-Mont, Villotte-St-Seine, Bligny-le-Sec et Turcey

Depuis 2000, grâce à la volonté locale des collectivités de développer l'énergie éolienne, des études techniques et environnementales ont été menées. Elles ont fait apparaître un contexte particulièrement favorable à l'implantation d'un parc éolien.

Localisé sur les communes de St-Martin-du-Mont, Villotte-St-Seine, Bligny-le-Sec et Turcey, le parc éolien Pays-de-Saint-Seine a été inauguré en 2009. Composé de 25 éoliennes de 2 MW chacune dont la hauteur est de 125 mètres bout de pale, ce parc a bien été accepté par la population locale. Le cadre de vie est préservé grâce à l'ensemble des études réalisées sur les aspects environnementaux, sociaux et humains.

Le potentiel venteux du site, combiné à l'engagement politique des élus des communes d'implantation et d'Octopus, nous conduisent aujourd'hui à développer un projet de renouvellement du parc en activité. Localisé au sein du site actuel, ce renouvellement permettrait de doubler la production d'énergie du parc tout en diminuant le nombre de turbines et en augmentant la distance aux premières habitations.

LES ATOUTS DU PROJET

L'éolien, une énergie propre, sûre et inépuisable

- Accroître la part de l'énergie renouvelable dans le mix énergétique du territoire : à l'échelle régionale, le SRADDET fixe un objectif de 2 800 MW d'énergie éolienne en 2030 (926 MW en juin 2022)
- Percevoir de nouvelles retombées économiques :
- Créer de l'activité et de l'emploi : en 2022 l'éolien représente 25 500 emplois ; le parc représente un marché potentiel pour les entreprises locales et régionales (BTP, génie civil, bureaux d'études...)



± 20 éoliennes

180 m max de hauteur en bout de pale



± 68 MW

de puissance installée



170 000 MWh/an



≈ 75 000 personnes

alimentées en électricité



73 100 tonnes CO₂

économisées chaque année

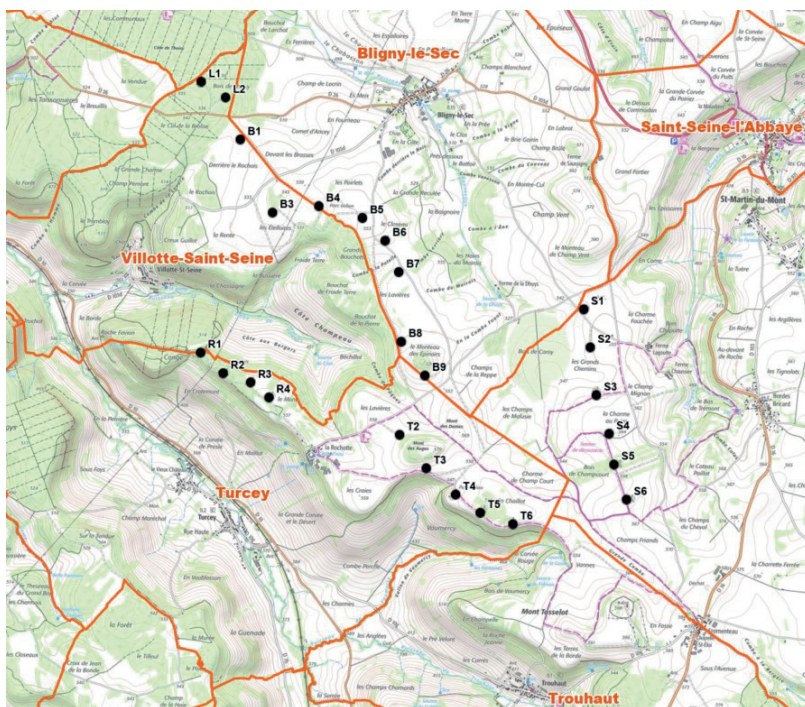


± 450 000 €

de retombées fiscales annuelles pour le territoire*

* Redistribution aux communes en fonction de la fiscalité en vigueur au moment de la construction et de l'exploitation du parc

qenergy



2009



12 à 24 mois



Sécurisation
foncière



Dépôt de la demande
d'autorisation



Instruction du
dossier



12 à 18 mois

Préparation
du chantier



6 à 12 mois

Construction et
mise en service du
nouveau parc

Les contacts clés du projet

Lucas FOURMAUX

Chargé d'Affaires Territoriales

06 85 55 09 34 – lucas.fourmaux@qenergyfrance.eu

Gabrielle BAULER

Cheffe de Projets Eoliens

06 32 38 54 53 – gabrielle.bauler@qenergyfrance.eu

Pour en savoir plus sur l'énergie éolienne :

- Le défi de l'éolien en 10 questions de l'ADEME
- Le vrai / faux sur l'éolien terrestre du ministère de la transition écologique

A propos de Q ENERGY France :

Q ENERGY est un acteur majeur du marché des énergies renouvelables en France. L'entreprise œuvre depuis 23 ans dans le développement, la construction et l'exploitation de projets éoliens et photovoltaïques. Q ENERGY France est également présente sur les marchés du stockage d'énergie et de l'hydrogène vert afin de proposer des solutions intelligentes et complètes pour la production et la fourniture d'énergie durable en France. L'entreprise compte plus de 230 collaborateurs, 6 agences sur le territoire ainsi qu'un siège social à Avignon.

QENERGY France SAS

330 rue du Mourelet, 84000 Avignon, France

T +33 4 32 76 03 00

info@qenergyfrance.eu

qenergy.eu



Réaction de Mme Catherine LOUIS,

Lauréate du trophée des élus de l'électricité renouvelable

« J'ai été très émue et honorée de recevoir le « trophée des élus de l'électricité renouvelable », Prix spécial du Jury, lors du dernier salon des Maires à Paris en novembre dernier.

Ce Trophée, je le partage avec les élus de la communauté de communes.

Nous avons la chance de compter sur le territoire un parc éolien depuis 2009 avec 25 machines. Ce parc s'inscrit totalement dans une politique d'aménagement « développement durable » au même titre que notre charte forestière de territoire avec notamment l'implantation de 9 chaufferies bois.

Compte-tenu de l'urgence climatique, ce parc assure également une sensibilisation de la population aux énergies renouvelables. Aussi, les élus de la communauté de communes poursuivent leur réflexion et leur engagement sur la mise en place de nouvelles technologies liées au développement durable dans mettre de côté les habitants mais en les consultant toujours en préalable. »

Office de tourisme intercommunal Forêts Seine et Suzon

*L'Office de tourisme
intercommunal Forêts Seine et
Suzon enrichit son programme
grâce à l'organisation de
nombreuses expositions...*

L'attractivité de l'office de tourisme Forêts Seine et Suzon se démarque une nouvelle fois par son large éventail d'expositions prévues pour le premier semestre 2026.

Niché dans un bâtiment historique, qui jouxte la magnifique Abbatale de Saint-Seine-l'Abbaye, l'office de tourisme est un lieu incontournable des locaux et des touristes de passage.

Ce lieu chaleureux et accueillant met chaque saison en avant des artistes dont les œuvres de peinture, photographie, fabrication artisanale...viennent enrichir la belle salle d'exposition.

La recherche de la diversité et de l'originalité des expositions saura attirer, comme chaque année, un public curieux, averti ou encore novice mais à la recherche de découverte.

Alors poussez la porte et entrez...

Expositions OT FSS 2026

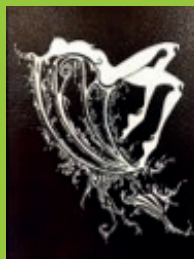


Février

« *Les petites bêtes du Plateau* », fabrication artisanale (Chenôve)

Mars

« *Ctoutencarton* », Mme Joelle Henot, cartonnienne (Chatillon/seine)
Fabrication d'objets ,meubles en carton de bois habillés de tissu , papier ,simili cuir...



Avril

Sylvie Gourichon (St Seine l'Abbaye)
Artiste peintre

Mai

Igor WOJTOWICZ (Dijon)
Photographe «talent manuel»



Juin

« *Anémones en pastel* »
Serge Robert (Talant)



Déchèteries

Horaires d'été

A partir du 1er avril

Francheville

Mercredi de 14h à 17h45

Samedi de 9h à 11h45

Fromenteau

Mercredi de 9h à 11h45

Samedi de 14h à 17h45

Pellerey

Mercredi de 14h à 17h45

Samedi de 9h à 11h45

Prenois

Lundi de 14h à 17h45

Samedi de 14h à 17h45

Savigny-le-Sec

Mardi de 14h à 17h45

Mercredi de 9h à 11h45

Jeudi de 14h à 17h45

Samedi de 14h à 17h45

Horaires d'hiver

A partir du 1er novembre

Francheville

Samedi de 9h à 11h45

Fromenteau

Mercredi de 9h à 11h45

Samedi de 14h à 16h45

Pellerey

Mercredi de 14h à 16h45

Samedi de 9h à 11h45

Prenois

Lundi de 14h à 16h45

Samedi de 14h à 16h45

Savigny-le-Sec

Mardi de 14h à 16h45

Mercredi de 9h à 11h45

Jeudi de 14h à 16h45

Samedi de 14h à 16h45



Ordures ménagères

La Communauté de Communes a transféré cette compétence « Déchets » au SMOM d'Is-sur-Tille.

Syndicat Mixte des Ordures Ménagères (SMOM)

BP 68 - Rue du Triage 21120 Is-sur-Tille

03 80 95 21 10 / communication@smom.fr

www.smom.fr

La gestion des déchets repose sur 3 secteurs :

- le tri sélectif
- les ordures ménagères résiduelles
- les déchèteries

Les 25 communes

de la Communauté de Communes

Forêts, Seine et Suzon

BLIGNY-LE-SEC

Maire : Jean-Charles BAUDION

03 80 35 02 50

blignylesec21@gmail.com

LÉRY

Maire : Catherine BURILLE

03 80 35 10 39

marie.lery@orange.fr

SAUSSY

Maire : Raymond DUMONT

03 80 35 43 58

mairie.saussey@gmail.com

CHAMPAGNY

Maire : Daniel PETEUIL

06 46 06 90 85

mairiedechampagny@gmail.com

MESSIGNY-ET-VANTOUX

Maire : Françoise GAY

03 80 44 13 80

mairie@messigny-et-vantoux.fr

SAVIGNY-LE-SEC

Maire : Jean-Michel STAIGER

03 80 35 75 79

mairie@savigny-le-sec.fr

CHANCEAUX

Maire : Vincent PIERROT

03 80 35 02 66

mairie@chanceaux.cotedor.fr

PANGES

Maire : Christophe DEQUESNE

03 80 35 33 43

mairie.panges@gmail.com

TROUHAUT

Maire : Cyrille FAUCONET

03 80 35 06 37

trouhaut21@yahoo.fr

CURTIL-SAINT-SEINE

Maire : Yann VAXILLAIRE

03 80 35 45 93

curtilstseine@gmail.com

PELLERAY

Maire : Nicolas BOUCHEROT

03 80 35 13 09

mairie@pellerey.cotedor.fr

TURCEY

Maire : Dominique FEVRET

03 80 33 25 16

mairie.turcey@orange.fr

DAROIS

Maire : Pascal MINARD

03 80 35 60 31

mairie@darois.fr

POISEUL-LA-GRANGE

Maire : Pascal THEIS

03 80 35 11 56

mairie.poiseullagrangre@orange.fr

VAL-SUZON

Maire : Catherine LOUIS

03 80 35 63 15

mairie.valsuzon@orange.fr

ETAULES

Maire : Jean-René ESTIVALET

03 80 35 60 65

etaules.mairie@orange.fr

PONCEY-SUR-L'IGNON

Maire : Eliane LEPINE

03 80 35 19 11

mairie@poncey-sur-lignon.cotedor.fr

VAUX-SAULES

Maire : Patrick BOYON

03 80 35 05 26

mairie.vauxsaules@orange.fr

FRANCHEVILLE

Maire : Gilles DUTHU

03 80 35 07 78

mairiefrancheville21@gmail.com

PRENOIS

Maire : Nathalie BARD

03 80 35 33 13

mairie-prenois@orange.fr

VILLOTTE-SAINT-SEINE

Maire : Sandra GRAILLOT

03 80 35 86 27

mairiedevillottesaintseine@orange.fr

FRENOIS

Maire : Bénigne COLSON

03 80 35 13 50

mairie@frenois.cotedor.fr

SAINT-MARTIN-DU-MONT

Maire : Denis MAIRET

03 80 35 03 74

mairiesaintmartin21440@gmail.com

LAMARGELLE

Maire : Gilles SAULGEOT

03 80 35 10 63

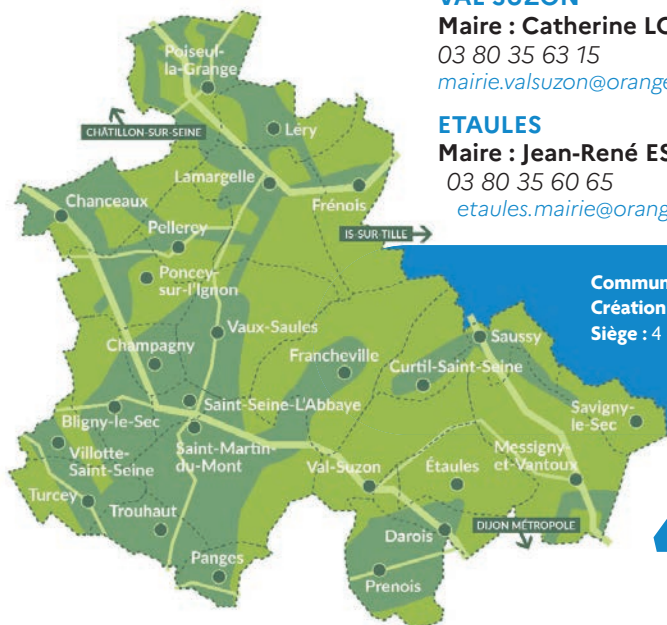
mairielamargelle@wanadoo.fr

SAINT-SEINE-L'ABBAYE

Maire : Fabien CORDIER

03 80 35 01 64

mairie.stseinelabbaye@yahoo.fr



Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon

Création : 1er janvier 2014

Siège : 4 bis rue des écoles à Messigny-et-Vantoux (21380)

Nature juridique : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre

Superficie

447 km²

Nombre d'habitants

7 146

Numéros utiles

Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon	03 80 42 99 00
France Services Saint-Seine-l'Abbaye	03 80 35 43 96
Médiathèque	03 80 35 09 51
CNI (Carte Nationale d'Identité) / Passeports	
Saint-Seine-l'Abbaye	03 80 35 43 96
Fontaine-lès-Dijon	03 80 58 40 80
Conciliateur de Justice Sur rendez-vous	07 70 77 70 05
Office de Tourisme	03 80 35 00 44
Assistante sociale	03 80 63 27 50
Pompiers (appel gratuit)	18
SAMU (appel gratuit)	15
Gendarmerie (appel gratuit)	17
Appel d'urgence européen (appel gratuit)	112
Accueil sans abri (appel gratuit)	115
Allo Enfance maltraitée (appel gratuit)	119
Pôle des Tasselots	03 80 35 09 88 07 68 96 17 38
Pôle de l'Ignon	03 80 35 16 73 07 82 41 90 35
Pôle à Darois	03 80 35 62 05 07 49 76 11 89
Pôle à Messigny-et-Vantoux	03 80 35 44 39 07 68 04 48 35
Pôle à Savigny-le-Sec	03 80 35 22 51 07 49 93 35 73
Micro-crèche « les libellules du Suzon »	03 80 42 98 88 07 43 36 17 97

Horaires d'ouverture

au public de la
Communauté de
Communes

Lundi de 9h à 12h
jeudi de 14h à 17h
vendredi de 9h à 12h

Accueil téléphonique
tous les jours
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Inscription à la newsletter

« les sorties en
**Forêts, Seine et
Suzon** »

Par mail :
tourisme@ccfss.fr



IntraMuros

**Retrouvez les informations communales
et intercommunales sur l'application**

Téléchargez l'application en flashant le QR Code



Le Mag de la Com'com N°5

Publication CCFSS Janvier 2026

Directeur de la publication : Catherine LOUIS

Crédits photo : CCFSS, Conseil Régional, Service Patrimoine et Inventaire,
AMT, Vincent Arbelet

Impression Poivre Rose 21121 ETAULES